Aménager l'espace

« une action volontaire et globale pour disposer harmonieusement dans l'espace hommes, activités, équipements, etc. Il se conçoit à diverses échelles, de celles du globe à celle du quartier, voire du logement » P. MERLIN

Aménagement du territoire

Michel MARIÉ (sociologue) le présente (dans « les terres et les
mots », Méridiens) comme « une doctrine du pouvoir et une
philosophie de l'action sur l'espace ».
une forte dimension utopique
une polarisation de l'action vers le futur (prospective)
une mobilisation sur le moyen et long terme économique
une conception centralisée, hiérarchisée et rationalisée de l'espace
la recherche d'une maîtrise, qu'une métrique et d'une
fonctionnalisation du territoire
une conception linéaire d'un temps dont les principaux vecteurs sont
l'innovation technique, la production de la marchandise
une tendance à renvoyer sur les marges un certains nombre de
questions que la société ne peut intégrer, concevoir : sociétés locales,
minorités, mentalités collectives, environnement, singularité

Cité par MADIOT

Claudius PETIT en 1950, le ministre de l'époque en charge de cette question, qui définissait l'aménagement du territoire comme « la recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques ».

Y. MADIOT définit l'aménagement du territoire comme une recherche d'un idéal qui dépasse les perspectives de Claudius Petit dans le sens où au-delà des hommes l'aménagement du territoire tend aussi à répartir les richesses.

JACQUES BARROT

Jacques BARROT, ancien ministre souligne que : « l'aménagement du territoire, ce n'est pas seulement le traitement de quelques territoires en difficulté, banlieues ou zones rurales en voie de désertification. Ce sont des choix à moyen et à long terme, liés au déploiement spatial des populations et à ces incidences majeures sur la vie en société. »

MUSSO

Pierre Musso (« Le territoire aménagé par les réseaux ») « L'aménagement du territoire a pour objet cette mise en mouvement simultanée des territoires, des temporalités et des réseaux. Il faut désormais aménager « le millefeuille des territorialités et des réticularités ». (p.20).

Il dit aussi que « Les réseaux techniques aménagent le territoire, mais ne le déménagent pas. Ils ne se substituent pas à eux, mais les anamorphosent en s'entrelaçant avec eux. Réseaux et territoires se superposent et s'hybrident. » (p.5)